



# A Tous PNC AIR FRANCE

[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

[navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)

mercredi 4 août 2010

## INQUIÉTANTE DÉMISSION

Le fait que les réponses de la Direction aux questions posées par les délégués ne satisfassent pas les représentants du personnel n'est ni nouveau ni surprenant.

Si tous les mois, les délégués du personnel sont reçus par la Direction c'est uniquement parce que la loi l'oblige. Si la Direction répond aux questions, c'est là encore parce que la loi les y oblige.

Malheureusement, la loi n'oblige pas à fournir une réponse honnête ou simplement correcte.

Toutefois, la légèreté avec laquelle la Direction répond aux préoccupations des délégués en matière de sécurité est **inquiétante**, voire **inacceptable**. La sécurité, comme la sûreté, constitue sans nul doute **LA priorité** dans une compagnie aérienne. C'est, pour vos représentants, le sujet qui ne doit souffrir d'aucune ambiguïté. Pourtant, cette exigence n'est-elle pas partagée par la Direction.

L'exaspération parmi les PNC (et parmi d'autres catégories de salariés) est à son comble. Nous venons de saisir la Direction Générale de ce problème, car il n'est

plus possible d'accepter, même si c'est un jeu pour la Direction, que les réponses de la Direction soient à ce point **indigentes, dilatoires**, et parfois **inquiétantes**.



**Les PNC attendent que la Direction passe des mots aux actes !**

**Qu'on cesse de nous abreuver de beaux discours à longueur de colonnes dans la PRAVDA, ce sont les actions correctives qui importent.**

**Quelques exemples :**

Lorsque vos délégués dénoncent une procédure d'évacuation incompatible avec la configuration de la cabine (un siège sur 321 qui interdit au PNC de se placer sur le côté de l'issue), la Direction répond qu'elle va demander... au service marketing ! On marche sur la tête, les services commerciaux vont nous expliquer comment évacuer l'avion sans pénaliser la rentabilité. **Dans la hiérarchie entre commercial et sécurité, la Direction a choisi !**

**C'est pour nous totalement inacceptable.**

Lorsque vos délégués demandent des explications sur certaines indications portées au MSS, la Direction se demande si ces indications sont fondées, mais n'est pas capable de le savoir rapidement.

Ce n'est sans doute pas une priorité pour elle puisqu'elle va mener une enquête...

un jour ou l'autre, quand elle aura le temps. Mais de qui se moque-t-on ? Tous les jours, les avions décollent, tous les jours nous transportons des milliers de passagers et nous ne savons pas si les consignes de sécurités sont correctes

ou pas. Plus fort encore, lorsqu'un doute survient, notre Direction n'est pas capable de nous dire si le MSS est correct ou s'il est faux !

**Ces tergiversations sont équivoques et c'est très inquiétant !**

Mais, comme nous sommes naïfs ! Cinq ans après l'accident du Toronto, les propositions des délégués de l'UNAC visant à améliorer les procédures d'évacuation n'ont toujours pas été étudiées. L'immobilisme de la Direction en est à un stade pathologique. Comment pourrait-il en être autrement pour les questions des délégués du personnel ?

**La sécurité doit redevenir LA PRIORITÉ de la Compagnie Air France !**

**AIR FRANCE**  
**M. Eric SCHRAMM**  
**Directeur Général Adjoint**  
**Des Opérations Aériennes**  
**45 rue de Paris**  
**95747 Roissy CDG**

Roissy, le 29 juillet 2010

Monsieur le Directeur,

La sécurité des vols constitue sans aucune équivoque la priorité première d'une compagnie aérienne. Le Directeur Général, Monsieur Pierre Henri Gourgeon, dit lui-même de façon très juste que « la sécurité des vols est la raison d'être de notre métier de transporteur aérien ». Dans sa communication, interne aussi bien qu'externe, Air France insiste sur la nécessité d'être très exigeant en matière de sécurité et nous ne pouvons qu'être d'accord.

Malheureusement, sur le terrain, nous devons constater quelques « écarts » avec la doctrine. C'est ainsi que nous sommes très choqués de constater la légèreté avec laquelle la Direction répond aux questions des délégués du personnel au sujet de la sécurité. Dans une matière qui exige un minimum de réactivité voire de proactivité, nous sommes encore confrontés à des réponses dilatoires voire à des absences de réponses sur des longues périodes à propos des mêmes questions.

L'une de ces questions, par exemple, fait état d'indications portées au MSS et les délégués du personnel souhaitent connaître les immatriculations des avions concernés. Question simple s'il en est pour une compagnie aérienne. Nous sommes obligés de constater que la Direction ne sait pas si les indications portées au MSS sont correctes et qu'elle n'est pas en capacité de le vérifier dans le délai imparti (une semaine). Pendant ce temps, ce sont des centaines de vols qui sont réalisés sans que la Direction ne soit capable d'assurer que le manuel de sécurité des PNC est conforme. Cette absence de réactivité, même pour une question que d'aucuns, à tort, pourraient considérer comme mineure, n'est pas acceptable dans notre compagnie.

Par ailleurs, sur une autre des questions touchant très directement la sécurité et les moyens d'évacuation de l'A321, nous sommes sidérés de constater que c'est le service marketing qui décidera des capacités d'évacuation des avions de la compagnie. Nous ne sommes pas loin de considérer que la Direction marche sur la tête sur ces questions en donnant la priorité au commercial.

De façon récurrente, les questions touchant à la sécurité sont traitées par la Direction avec la même légèreté. À titre d'exemple, nous vous faisons parvenir un extrait du compte rendu de la dernière réunion mensuelle des délégués du personnel.

Nous ne doutons pas que vous saurez, dans les plus brefs délais, apporter les changements indispensables de façon à ce que tous les acteurs considèrent la sécurité des vols comme une véritable priorité. Faute de quoi, les salariés et leurs représentants n'auraient d'autres alternatives que de considérer qu'il y a un irrémédiable antagonisme entre le discours managérial à visée publicitaire de l'Entreprise et les actions concrètes sur le terrain très éloignées de la doctrine officielle.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

Le Président



Franck MIKULA

